

**COMMUNE DE BERSTETT ASSOCIEES**  
**EXTRAIT DU PROCES VERBAL**  
**DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Nombre de Conseillers élus : 19  
Conseillers en fonction : 17  
Conseillers présents : 13  
Nombre de pouvoirs : 2  
Affiché le 4 septembre 2025

**Conseil municipal du 2 septembre 2025**

**Sous la présidence du maire M. Jean-Claude LASTHAUS**

Étaient présents : Mme BAUER Carine, Mme DIEMER Estelle, Mme ERNE HEINTZ Valentine, M. GASS Charles, Mme GROSJEAN Michèle, Mme KRAEMER Anne-Marie, M. LUX Pierre, M. MARTINI Matthieu, Mme MERCK Martine, Mme NIESS Laetitia, M. REYMUND Antoine, Mme ZEISSLOFF Patricia.

Absents excusés : M. BOHR Freddy qui donne pouvoir à Mme ZEISSLOFF Patricia, M. DIEMER Steve qui donne pouvoir à Mme BAUER Carine, M. KRENCKER Julien et M. URBAN Jean-Marc

Secrétaire de séance : Mme ZEISSLOFF Patricia

**6. OBJET : CESSION D'UNE PARCELLE APPARTENANT À LA COMMUNE DE BERSTETT, AU BÉNÉFICE DU LOCATAIRE**

Monsieur le maire de Berstett expose aux membres du Conseil municipal que dans le cadre des négociations pour la maîtrise de l'emprise foncière du projet de lotissement, de la maison séniors et du pôle médical à Berstett, il a été décidé la cession de la parcelle suivante :

- « Jardin communal » cadastré section 40 n°142/27 d'une contenance de 5,51 ares, située sur la Commune de BERSTETT, objet d'une convention d'occupation précaire avec l'exploitant concerné.

La valeur vénale de cette parcelle a été établie à 111 € / l'are, ainsi qu'il résulte d'un avis du pôle d'évaluation domaniale de Strasbourg en date du 2 mai 2025.

En conséquence, il est proposé au Conseil Municipal d'entériner cette cession.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide :

- **D'autoriser** la cession de la parcelle cadastrée section 40 n°142/27 d'une contenance de 5,51 ares, située sur la Commune de BERSTETT, à l'exploitant locataire concerné.
- **De fixer** le prix à 5,51 ares x 111 € = 611,61 €
- **D'autoriser** le maire, à engager toutes les démarches nécessaires pour aboutir à l'aliénation de l'immeuble et à signer l'acte notarié de vente à intervenir ainsi que tout document utile s'y rapportant.

**APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ**

Pour Copie conforme,

Le Maire,

Jean-Claude LASTHAUS



La secrétaire de séance  
067-216700344-20250904-20250209-06-DE  
Date de télétransmission : 04/09/2025  
Date de réception préfecture : 04/09/2025  
Patricia ZEISSLOFF